

1613

Mardi 5 septembre 1950.

Léon Degrelle,
La Cohue de 1940.

Département de justice et police.

V e r b a l .

Le Conseil fédéral a pris le 5 juin 1950 une décision concernant l'ouvrage de Léon Degrelle "La Cohue de 1940". La décision comme telle a été communiquée immédiatement à l'éditeur Crausaz. Celui-ci a cependant droit à une décision motivée qui devrait être approuvée par le Conseil fédéral.

Le Conseil

d é c i d e :

Le texte de la décision rendue le 5 juin 1950 au sujet du livre de Léon Degrelle "La Cohue de 1940", avec motifs à l'appui, est approuvé (v. annexe).

A M. Crausaz, éditeur, à Lausanne;
à M. Lachenal, conseiller national, à Genève, et
au département de justice et police du canton de Vaud
par la chancellerie fédérale.

Extrait du procès-verbal au département de justice et police
(secrétariat et ministère public fédéral, 6 expl.).

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

